

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 8 novembre 2023, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire  
Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1  
Madame Normande Hébert, conseillère poste numéro 2  
Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3  
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4  
Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5  
Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Absent :

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent : Monsieur Robert Désilets  
Directeur général et greffier-trésorier

---

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h45, monsieur le maire, monsieur Philip Tétrault déclare la séance ouverte

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2023-11-124**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard  
Appuyée par : Madame Normande Hébert  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2023;

**2023-11-125**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2023**

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot  
Appuyée par : Monsieur Bruno Delorme  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 4 octobre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS;

#### 5 CORRESPONDANCE

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

- 5.1 Ministère des Transports –
- 5.2 MRC La Haute-Yamaska :
  - 5.2.1 Rapport final internet Haute-vitesse par Vidéotron;
  - 5.2.2 Poste vacant à la profession de Géomaticien; ;
  - 5.2.3 700,000.00\$ pour des projets structurants grâce au Fonds de développement des communautés ;
  - 5.2.4 Un nouveau Fonds de 900,000.00\$ pour soutenir les entreprises de la MRC de la Haute-Yamaska;
  - 5.2.5 Signature innovation – La Haute – Yamaska, c'est vélo;
- 5.3 MAMH
- 5.4 Association Garagona Inc. – Demande de don;;
- 5.5 Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Engagement sur la préservation de la Biodiversité dans le cadre de la COP 15;

#### 6 AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

- 6.1 Contrat 2023 de plus de 25,000.00 \$ et rémunération des élus;

**2023-11-126**

#### **CONTRAT 2022 DE PLUS DE 25,000.00 \$ ET RÉMUNÉRATION DES ÉLUS;**

Le Maire monsieur Philip Tetrault présente les fournisseurs ayant eu des contrats de plus de 25,000.00 \$, les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et aussi la rémunération des élus.

En vertu des articles 961.3 et 961.4 du code municipal, le conseil de la municipalité de Warden vous présente les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et aussi les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

**Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ :**

Ville de Waterloo

Service incendie	40,522.00 \$
Service des loisirs	8,844.00 \$
Service Premiers répondants	5,298.00 \$

**Contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ :**

Rien à signaler

Rémunération et les allocations de dépenses reçues par le maire et les conseillers pour l'année 2023 :

**Reçu de la municipalité**

**Annuellement :**

<b>Poste</b>	<b>Rémunération Total</b>	<b>Allocation</b>
Maire	8,223,60	4,111,80
Conseiller	2,712.72	1,356.36
Maire suppléant	822.36	411.18

**Reçu de la MRC de la Haute-Yamaska:**

Le maire siège au conseil de la MRC et reçoit

17,001.23	8,500.62
-----------	----------

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme

Appuyée par : Monsieur Guillaume Camille

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le rapport sur les contrats de plus de 25,000.00 \$ ainsi que la rémunération des élus concernant l'année 2023 ;

ADOPTÉE

6.2 Centre d'action Bénévole aux 4 vents de Waterloo – Demande d'aide financière;

2023-11-127

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE AUX 4 VENTS DE WATERLOO – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE;**

ATTENDU QUE le Centre d'action bénévole de Waterloo (CABW) a présenté une demande **d'aide financière de 391 \$** pour l'année 2024;

ATTENDU QUE le CABW est un organisme sans but lucratif à vocation sociale et humanitaire dont le mandat principal est de venir en aide aux personnes âgées et aux gens démunis ;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Warden reconnaît l'importance de maintenir les services du CABW ;

Il est proposé par : Madame Barbara Talbot  
Appuyé par : Madame Normande Hébert  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte de verser une contribution de 391 \$ au Centre d'action bénévole de Waterloo pour l'année 2024 et en autorise le déboursé ;

QUE les sommes nécessaires soient prélevées à même les crédits non autrement affectés des dépenses d'administration.

ADOPTÉE

6.3 Adhésion à l'union des municipalités du Québec ;

2023-11-128

**ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC;**

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec offre de nombreux services aux municipalités notamment la formation et la représentation au niveau provincial;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité de Warden d'adhérer à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2024;

ATTENDU QUE le budget 2024 de la municipalité pourra prévoir la somme de 121.87 \$ nécessaires au paiement de la cotisation ;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard  
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte d'adhérer à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2024, accepte la dépense de 121.87\$ et en autorise le déboursé;

ADOPTÉE

6.4 Légion Royale Canadienne – Couronne pour le jour du souvenir ;

2023-11-129

**LÉGION ROYALE CANADIENNE – COURONNE POUR LE JOUR DU SOUVENIR ;**

AQTENDU QUE la Légion Royale Canadienne – Filiale 77 de la ville de Waterloo procédera à un événement du jour du souvenir;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Warden désire participer à l'événement en achetant une couronne;

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque  
Appuyé par : Madame Barbara Talbot  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du Village de Warden accepte de participer à l'événement en achetant une couronne au montant de 66.00\$

ADOPTÉE

**7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES**

**7.1 Conciliation bancaire au 31 octobre 2023**

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 31 octobre 2023 indiquant un solde aux livres de 11,914.08 \$.

2023-11-130

**APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE**

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille  
Appuyé par : Madame Normande Hébert  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 31 octobre 2023, telle que présentée.

ADOPTÉE

**7.2 Rapport budgétaire au 31 octobre 2023**

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 31 octobre 2023 indique des revenus de 579,585.98 \$ et des dépenses de fonctionnement de 442,685.13 \$

2023-11-131

**7.3 Approbation des comptes payés au 31 octobre 2023**

**APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 OCTOBRE 2023**

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille  
Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2023 totalisant 79 820.92 \$ tels que présentés ci-après :

Comptes payés 66,419.64 \$

Salaires nets payés 13,401.28 \$

ADOPTÉE

## 7.4 Approbation des comptes à payer au 31 octobre 2023

**APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 octobre 2023**

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque

Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 19 071.53 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé :

**Liste des Comptes à payer au 31 Octobre 2023**

nom	description	montant	Total
Garage Jean Parent	location entrepôt	229,95	229,95
M.Bruno Delorme	jauge à pression	22,77	22,77
Avizo Experts-Conseils	honoraires professionnels	1 149,75	
Avizo Experts-Conseils	honoraires professionnels	3 164,69	
Avizo Experts-Conseils	honoraires professionnels	2 058,05	6 372,49
Julie Guilmain	honoraire professionnelle	1 299,21	1 299,21
FNX innov Inc.	honoraire professionnel	3 388,89	3 388,89
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	240,00
ATLAS & CO	fournitures de bureau	19,97	
ATLAS & CO	fournitures de bureau	136,01	
ATLAS & CO	fournitures de bureau	62,40	218,38
MRC La Haute-Yamaska	avis mutation	15,00	15,00
D.Touchette arp.-géomètre	honoraire professionnel	517,39	517,39
Hydro-Québec	rue du Moulin	33,82	
Hydro-Québec	usine eaux usées	531,40	
Hydro-Québec	rue du Réservoir	32,56	
Hydro-Québec	112 rue Principale	47,56	
Hydro-Québec	172 rue Principale	414,35	
Hydro-Québec	2020 ch. Jones	488,70	
Hydro-Québec	rue du réservoir	41,13	1 589,52
Bell	facturation mensuelle	83,13	83,13
Transp.Adapté pour nous Inc.	quote-part supplémentaire	536,00	536,00
Sanivac Montréal	rue du Moulin	183,96	
Sanivac Montréal	rue Principale	183,96	367,92
Aquatech	prise en charge eau potable	2 156,73	
Aquatech	prise en charge eaux usées	367,95	2 524,68
DBR Informatique	soutien technique	301,81	301,81
Surplus Malouin Inc	tuyau arrosage	6,88	
Surplus Malouin Inc	Peinture	29,85	36,73
Jean-Claude Beaumont	Divers M.O.	438,70	438,70
Sylvain Veilleux	entretien pelouse	536,55	536,55
Eurofins	analyse eaux usées	299,52	299,52
Blanchard Serge	frais de poste	52,89	52,89
			<b>19 071,53</b>

ADOPTÉE

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1 Rapport mensuel du service de sécurité incendie pour octobre 2023;

8.2 Contrat de service et entente de gestions des appels 9-1-1;

**2023-11-133 CONTRAT DE SERVICE ET ENTENTE DE GESTIONS DES APPELS 9-1-1;**

ATTENDU QUE la Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) opère un centre primaire de traitement des appels 9-1-1 (ci-après "Centre 9-1-1) tel que défini à l'article 52.1 de la Loi de la sécurité civile;

ATTENDU QUE CAUCA opère des centres secondaires d'appels d'urgence, notamment un centre secondaire traitant les appels requérant l'intervention des services incendies (ci-après "Centre incendie") tel que défini à la Loi de la sécurité civile;

ATTENDU QUE CAUCA est un centre certifié en vertu de la Loi sur la sécurité civile;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Warden désire octroyer le mandat de la gestion des appels 9-1-1 à l'intérieur de son territoire et de territoires ou de parties de territoires de toutes municipalités désignées par la Municipalité à CAUCA;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard  
Appuyé par : Madame Normande Hébert  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité du Village de Warden mandate CAUCA pour répondre aux appels 9-1-1 ainsi que de désigner l'entreprise CAUCA comme étant le fournisseur de services 9-1-1 sur le territoire de la Municipalité.

QUE la municipalité du Village de Warden mandate le maire, monsieur Philip Tétrault et son directeur général, monsieur Robert Désilets à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente relative à la gestion des appels 9-1-1 avec l'entreprise CAUCA, et ce, pour une durée de cinq (5) ans.

ADOPTÉE

8.3 Cour municipale de Waterloo – Demande de remboursement au Ministère de la Justice;

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil la copie de résolution reçue de la ville de Waterloo.

8.4 Priorités 2024-2025 en sécurité publique ;

**2023-11-134 PRIORITÉS 2023-2024 EN SÉCURITÉ PUBLIQUE ;**

ATTENDU QUE le Comité de sécurité publique de la MRC La Haute-Yamaska demande à au Conseil de la municipalité de définir les priorités locales qu'il souhaite soumettre en vue d'établir les priorités régionales pour la prochaine année;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité du village de Warden souhaite une présence policière régulière sur son territoire, principalement sur les heures d'affluence soit, de 6 heures à 8 h30 le matin, de 3h30 à 5h30 l'après-midi et aussi en soirée de 19h00à 21h00.

ATTENDU QU' il y a toujours une circulation de véhicules lourds importante sur la rue du Pont, depuis que nous avons fait des travaux d'asphaltage important à l'automne 2021, il est très intéressant pour les camionneurs ne respectant pas les lois de la circulation routière d'y circuler. Nous comptons sérieusement sur la Sûreté du Québec pour solutionner cette problématique ou à tous le moins l'améliorer grandement avec leurs interventions;

ATTENDU QUE le conseil municipal a investi l'achat de panneau d'affichage de vitesse afin d'inciter et de sensibiliser les automobilistes à respecter les limites autorisées et aussi nous avons installé des panneaux indiquant la vitesse à respecter au centre de la chaussée, cependant il va de soi qu'une excellente présence policière sur les heures d'affluence demeure nécessaire afin de faire respecter les limites de vitesse et aussi l'interdiction de circuler aux véhicules lourds sur la rue du Pont ;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Warden tient à remercier la Sûreté du Québec pour les deux ou trois opérations majeures effectuées annuellement sur la rue du Pont, cependant l'effet de ces interventions est d'une durée limitée, peut être que l'ajout d'une ou deux autres opérations majeures à ceux déjà effectués;

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot  
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte les priorités suivantes et les soumette au Comité de sécurité publique de la MRC La Haute-Yamaska :

- 1- Accroître les activités de sécurité routière pour faire respecter les arrêts et les limites de vitesse, dans les rues sous juridiction de la municipalité;
- 2- Effectuer des opérations spécifiques concernant la circulation des camions lourds dans les zones prohibées (rues du Pont et du Moulin)
- 3- Surveillance au parc McLaughlin ainsi que le parc situé sur la rue du Moulin ;
- 4- Effectuer une ronde hebdomadaire dans les rues de la municipalité afin de rassurer les citoyens qu'il y a une présence policière;
- 5- Opération Radar de façon régulière afin de contrer la vitesse excessive sur la rue du Pont sur les heures de pointe.

ADOPTÉE

## 9 TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Octroi de contrat de contrôle des matériaux concernant la mise à niveau des infrastructures de distribution d'eau potable phase 2 (remplacement des conduites secteur Nord de la municipalité);

2023-11-135

### **OCTROI DE CONTRAT DE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX CONCERNANT LA MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE PHASE 2 (REPLACEMENT DES CONDUITES SECTEUR NORD DE LA MUNICIPALITÉ);**

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation une lettre datée du 21 juin 2023 confirmant une aide financière de 1,173,980.00 \$ en lien avec son projet de mise à niveau des infrastructures de distribution d'eau potable phase 2 (remplacement des conduites secteur Nord de la municipalité), suite à la demande de la municipalité au programme d'aide PRIMEAU 2023, Volet 2, via la résolution 2023-05-063 lors de la séance régulière du 3 mai 2023;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a octroyé le contrat pour la réalisation de son projet pour la mise à niveau des infrastructures de distribution d'eau potable phase 2 ( remplacement des conduites secteur Nord de la municipalité à la firme TGC Inc. lors d'une séance extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2023;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a fait la demande d'une offre de services à la firme EXP Inc. pour le suivi et contrôle des matériaux concernant la mise à niveau des infrastructures de distribution d'eau potable phase 2 (remplacement des conduites secteur Nord de la municipalité);

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert

Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden octroie le contrat pour le suivi et contrôle des matériaux concernant la mise à niveau des infrastructures de distribution d'eau potable phase 2 (remplacement des conduites secteur Nord de la municipalité), à la firme EXP Inc. pour un montant de 16,708.97 \$ taxe incluse tel que l'offre présentée.

ADOPTÉE

## 10 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 Rapport de l'inspectrice pour octobre 2023;

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport de l'inspectrice pour le mois d'octobre 2023.

10.2 Demande de l'inspectrice sur la capacité du réseau d'aqueduc;

Monsieur Bruno Delorme va faire les démarches afin d'obtenir une analyse réfléchi et documenter sur la capacité du réseau d'aqueduc et en informera l'inspectrice municipale par écrit.

10.3 Suivi dossier offre d'achat de deux parcelles de terrain municipal;

**2023-11-136**

**SUIVI DOSSIER OFFRE D'ACHAT DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN MUNICIPAL;**

ATTENDU QUE les membres du conseil se sont entendu sur le prix de 25.00\$/ mètre carré concernant une parcelle de terrain seulement;

ATTENDU QU'une liste de condition devront être réalisé avant de conclure la vente;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard

Appuyé par : Monsieur Guillaume Camille

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le suivi du dossier de l'offre d'achat sera préparé conjointement avec l'inspectrice de la municipalité.

ADOPTÉE

## 11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 Demande d'appui à un projet touristique ;

### **2023-11-137 DEMANDE D'APPUI À UN PROJET TOURISTIQUE ;**

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Warden a reçu une demande d'appui à un projet appelé " La Voix de la rivière" de la part de monsieur Éric Powell;

ATTENDU QUE monsieur Éric Powell a déjà soumis une demande d'aide financière au programme Arts et lettres en Estrie;

ATTENDU QUE la réalisation de ce projet est prévue sur le site du parc McLaughlin;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet présenté par monsieur Éric Powell;

Sur une proposition de :

Appuyée par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les membres du conseil de la municipalité du Village de Warden désire appuyer le projet "La voix de la rivière" et espère que monsieur Éric Powell obtiendra l'aide financière nécessaire à sa réalisation.

ADOPTÉE

## 12 PÉRIODE DE QUESTIONS

## 13 LEVÉE DE LA SÉANCE

### **2023-11-138 LEVÉE**

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert

Appuyée par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 19h57

ADOPTÉE

Adopter ce 6 décembre 2023

---

Robert Désilets  
Directeur général et  
Greffier-trésorier

---

Philip Tétrault  
maire